

le vendredi 17 janvier 2003

10 heures

Prière.

M. Carr accueille à la Chambre des cadets et des officiers de l'Escadron 341 Nipigon des cadets de la Marine royale canadienne et de l'Escadron 333 Lord Beaverbrook des cadets de l'Aviation royale canadienne.

---

M. Alward dépose sur le bureau de la Chambre une pétition au nom de gens de Woodstock et des environs, qui appuient la construction d'un hôpital moderne à Woodstock en vue d'offrir le meilleur accès aux soins. (Pétition 9.)

---

Le consentement unanime ayant été accordé pour revenir à la présentation d'invités et aux messages de félicitations, l'hon. M. Green invoque le Règlement; il demande que le président rappelle au chef de l'opposition de s'en tenir à la présentation d'invités et de s'abstenir de faire une déclaration de député. Le président déclare que le rappel au Règlement est bien fondé.

---

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère du Tourisme et des Parcs.

Il est unanimement convenu de continuer de siéger une fois venue l'heure de la pause du midi.

---

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Forbes.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield prend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. Jordan prend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield reprend le fauteuil.

Le président du comité suspend brièvement la séance à 16 h 15.

16 h 19

La séance reprend.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Ashfield, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

---

La séance est levée à 16 h 23.